

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 06/12/2010

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 décembre 2010**

--- o0o ---

L'an deux mille dix, le treize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS (a procuration pour Mme ROLLIN), MM. LAMOTHE, DUBOS (a procuration pour Mme DEHEZ-BATISTA), BATS, DUCASSE, Mme LEGLISE, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN (a procuration pour Mme ROCA), MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY, Melle ULMANN, Mme LEFORT.

Etaient excusés : Mmes ROLLIN (a donné procuration à Mme DEGOS), ROCA (a donné procuration à Mme DUBUN), DEHEZ-BATISTA (a donné procuration à M. DUBOS).

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance C
délibération n°4**

OBJET : Budget Ville – Subvention d'équilibre au budget « CCAS » exercice budgétaire 2010

Rapporteur : M. MARSAN

La subvention du budget principal ville pour 2010, au budget du CCAS est fixée à 18 000 €.

Le conseil municipal

Oui l'exposé du rapporteur, vote à l'unanimité

AUTORISE le versement d'une subvention du budget principal Ville au budget du CCAS d'un montant de 18 000 €.

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de la Ville

AUTORISE Monsieur le Maire à la signature de tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES